

Covid-19 : Au bureau, le retour !

Au 1^{er} juillet, Orange modifie les règles du télétravail et donc des retours sur sites tertiaires. Vous êtes nombreux à avoir sollicité vos contacts CGT pour connaître les modalités de ces retours.

Malheureusement, les directions nationales et régionales ont une nouvelle fois décidé de gérer seules cette étape importante et ont refusé la main tendue par les élus et mandatés. Pour exemple, l'ensemble des CSSCT ne sont pas associées au protocole de reprise.

La CGT a porté dans toutes les instances que le nombre de jours de retour sur sites doit rester à la main des salariés ! En effet, la sortie du 100% télétravail n'est pas vécue de la

même façon par toutes et tous. En clair, nous revendiquons que ceux qui le souhaitent doivent pouvoir rester chez eux à 100%, ou revenir sur site le nombre de jours qui leur convient !

Hélas, Orange ne l'entend pas de cette oreille et impose au niveau national un retour OBLIGATOIRE pour tous de deux jours par semaine.

Vous devez néanmoins avoir la possibilité de CHOISIR ces jours de retour. Or, dans certaines unités, cela relève de la dictature. Pour la CGT, à partir du moment où la « jauge » de retour sur site (45% du nombre de salariés par bâtiment) est respectée, vos managers ne peuvent vous refuser votre choix de jours de retour sur site.

Les Restaurants d'Entreprises des différents sites doivent rouvrir à cette même date. Une réunion de la Commission Restauration, le 28 juin, devrait le confirmer.



Pour tout problème d'organisation, vos militants CGT sont là pour vous épauler. N'hésitez pas à nous solliciter !!

Massacres en AD !

Sur notre DOGSO, la direction d'Orange a acté la fermeture de 7 boutiques, 1 fermeture sèche et 6 boutiques livrées à la GDT ! Un vrai dumping social orchestré par Orange afin d'enrichir les actionnaires du groupe.



Des dizaines d'emplois internes saccagés et abandonnés à la sous-traitance. Des dizaines de

situations dramatiques pour les salariés qui sont forcés d'aller trouver une activité dans une autre entité, ou de parcourir des dizaines de kilomètres en plus, tous les jours s'ils veulent continuer leur métier.

Aucun respect des engagements sociétaux pris par Orange, aucun respect non plus de la qualité de vie de ses travailleurs.

Aucune empathie pour son personnel : malgré un dépôt d'un danger grave et imminent sur la santé des salariés à la boutique de Béziers, un projet alternatif de qualité construit par ces

mêmes salariés et présenté en CSE, la Direction fait mine de ne rien entendre et ce, malgré la lutte qui se poursuit encore aujourd'hui.

Un préavis de grève reconductible est toujours en cours, dans l'indifférence totale de notre Direction.

Dernière preuve du mépris d'Orange. Les négociations d'accompagnement qui devaient se faire boutique par boutique pour accompagner au mieux les salariés, se feront finalement en un seul lot. Vous avez dit, employeur humain ?

« Ce n'est pas un problème de sous-investissement ... », on aimerait tant y croire...

C'est l'explication ou plutôt l'excuse qui a été fournie à l'Assemblée Nationale par notre Direction en réponse aux questions posées par les Députés de la Commission des Affaires économiques.

C'est pourtant bien ce à quoi on assiste :

Désinvestissement des infrastructures réseaux fixes et mobiles avec Orange Concession, de la Distribution Grand Public avec la filialisation à marche forcée des boutiques vers la Générale de Téléphonie, du pilotage des affaires avec la sous-traitance massive, des interventions

techniques et déploiement avec les sous-traitances Sogetrel, Scopelec, Spie et autres.

Ce n'est sans doute pas ce qui a été annoncé aux députés de la représentation nationale et encore moins aux familles des cinq décès constatés durant cette panne qui a rendu impossible l'acheminement de près de 11.800 appels d'Urgence. La dérèglementation et la financiarisation du secteur sont à l'origine de ces problèmes !



L'avenir d'Orange, et donc de ses salariés, ne peut passer que par un investissement massif dans tous les secteurs et sur toutes les activités de notre entreprise.

La CGT ne participe pas au CSEE de juin !

La CGT, ainsi que la CFDT, FO et SUD, au niveau de la DOGSO, ont décidé de boycotter la séance de ce mois-ci.

La raison en est simple : le manque de respect, d'écoute et de dialogue de la Direction avec l'ensemble des organisations syndicales.

Orange, malgré la pandémie, a continué et même accentué son plan de restructurations nationales et locales à marche forcée.



De plus l'attitude de la Direction lors des NAO prouve leur mépris vis-à-vis des salariés de l'entreprise.

En faisant des propositions outrageusement basses, Orange a réussi à créer un front syndical commun.

Il est plus que temps qu'Orange retrouve raison et pense enfin à ses salariés plus qu'à ses actionnaires !

La CGT demande la prise en compte de nos revendications tant nationales que locales.

ASC : pourquoi faire moins quand on peut faire plus ?!

En deux ans de mandature les activités sociales et culturelles ont bougé. Elles sont passées de rien à pas grand-chose. La politique ASC portée par la CFDT, FO et la CFE-CGC vous contraint dans un modèle de remboursement purement financier.

Les rares prestations CGT acceptées par les autres OS se révèlent au final

des ersatz très éloignés de nos propositions initiales.

Pour exemple, le Week-End escapade : on passe d'une proposition d'hébergement de 2 nuits à 30€, sur de nombreux sites et une large période (de début juillet à fin octobre) à une proposition de remboursement de 100€ et donc

avec un « reste à charge » bien plus important pour les Ouvrants Droits.

Néanmoins, et ce, malgré l'opposition systématique des autres OS à ses propositions, la CGT continue à être une force de proposition pour vous, notamment pour les prestations d'aides à la rentrée scolaire et les prestations Noël à venir.